



## Le SNFOEP, avec sa fédération la FNEC-FP FO, s'oppose fermement à la mise en place généralisée du contrôle continu et exige le retour à un bac national, anonyme et ponctuel.

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) du 8 juillet notre fédération a émis le vœu suivant :

**Vœu intersyndical présenté par la FNEC FP-FO, SNES-FSU, SNALC, CGT éducation, SUD éducation, CFE-CGC :**

*« Nos organisations refusent la généralisation du contrôle continu. Les personnels ont vu les conséquences de son renforcement, dans le cadre de la crise sanitaire, tout au long de l'année : augmentation de la charge de travail, pressions multiples sur les enseignants, dénaturation de nos missions et augmentation des inégalités entre les élèves. Dans ce contexte, vouloir renforcer la place du contrôle continu relèverait plutôt d'une instrumentalisation de la crise sanitaire. La méthode est d'autant plus inacceptable que les textes sont présentés lors de ce Conseil Supérieur de l'Éducation alors que la nouvelle mouture du baccalauréat Blanquer a déjà été annoncée, par le ministre lui-même, à la presse. Les conditions désastreuses dans lesquelles se déroulent les épreuves, les jurys d'harmonisation et de délibération de la session 2021 sont une illustration de plus, s'il en fallait, que la réforme du lycée et du baccalauréat n'est pas la bonne. Nos organisations réaffirment leur attachement à un baccalauréat national, avec des épreuves nationales, terminales et anonymes, seule organisation des examens, gage d'égalité entre les élèves. Elles en demandent le rétablissement pour la session 2022. »*

Les résultats du vote ont été les suivants :

### Vote sur le vœu

<b>POUR</b>	<b>32</b>	<b>FO, FSU, SNALC, CGT, SUD, CFE-CGC, UNEF, UNAF</b>
<b>CONTRE</b>	<b>34</b>	<b>UNSA, CFDT, SNTPTES, CFTC, FCPE, FAGE, Les Lycéens, Renouveau collectif, APEL</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>3</b>	<b>FAGE, CFTC</b>
<b>REFUS DE VOTE</b>	<b>1</b>	<b>CNEA</b>

Qu'on se le dise, les différents syndicats du privé, ainsi que l'association de parents d'élèves du privé, sont pour le contrôle continu. Comment ces syndicats peuvent-ils prétendre défendre les collègues alors qu'ils cautionnent les pressions parentales qui vont s'exercer sur les enseignants ? Le clientélisme domine dans un grand nombre d'établissements privés. Qui va vouloir encore enseigner dans les classes à examen dans des conditions pareilles ?

Nous rappelons une fois de plus que le rôle d'un syndicat est « *de défendre les intérêts matériels et moraux des salariés* ». Le SNFOEP applique cette règle et continuera à soutenir les collègues.

## DEFENDEZ-VOUS, REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE !

**Syndicat national  
FORCE  
OUVRIERE  
de  
l'enseignement  
privé**

**communiqué du  
15 juillet 2021**